

Fiche d'examen au cas par cas pour les documents d'urbanisme

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Date de complétude	N° d'enregistrement
8 février 2017	23 mars 2017	2017/1579

1. Intitulé du projet

Quelle est la procédure ? (élaboration de PLU, PLUi ou carte communale, révision de PLU, PLUi ou carte communale, déclaration de projet impactant un PLU)	Élaboration du PLU
--	--------------------

2. Identification de la personne publique responsable

Personne publique responsable	Commune de BLINCOURT
Personne à contacter	M ^{me} LESOURD Dominique
Courriel	Mairie.blincourt@orange.fr

3. Caractéristiques de la procédure

Caractéristiques générales du territoire

Commune(s) concernée(s)	Commune de Blincourt
Nombre d'habitants concernés	116 habitants (2012)
Superficie du territoire concerné	282 ha

Pour quelle raison la procédure est-elle engagée ? (accueil d'un projet spécifique, document en vigueur ne répondant plus aux besoins actuels...)

Annexe : s'il y a eu une délibération du conseil municipal en ce sens, joindre la délibération engageant la procédure

Commune disposant d'un POS jusqu'en mars 2017 (application de la loi ALUR).
Document d'urbanisme approuvé en 1996 dont le contenu doit être actualisé.

Quelles sont ses grandes orientations ? (démographie, protection de l'environnement, économie, tourisme, équipements publics...)

Annexe : pour une élaboration ou une révision « générale » de PLU communal ou intercommunal, joindre le projet de PADD qui a été débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI.

Développement modéré de la population (absence de services) ; maintien des activités existantes (restaurant, artisanat) ; protection de la ressource agricole.

Mise en valeur du bâti patrimonial : le château et son parc, et du bâti traditionnel (maisons en pierre et brique).

Si un document d'urbanisme est en vigueur sur le territoire concerné, quelles sont les grandes évolutions réglementaires envisagées ?

Annexes : joindre le règlement graphique (plan de zonage) du document en vigueur et, le cas échéant, une première version du projet de zonage en cours d'élaboration.

POS approuvé en 1996. Suppression d'une zone NA d'extension future de 2,5 ha. Maintien des zones urbaines dans leurs limites. Création d'une petite zone d'activité en cœur de village qui intègre une entreprise artisanale, un restaurant pour routiers et le parking attenant (classé au POS en zone agricole alors qu'il était déjà bitumé à l'époque). Zone faisant l'objet d'OAP afin de limiter la constructibilité aux extensions des bâtiments existants. Protection accrue du bâti traditionnel (hauts murs de clôture et maisons en pierre ou brique).

Le projet sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) (exemples : avis de la CDCEA, autorisation du SCOT au titre de l'art. L.122-2 du Code de l'Urbanisme,...) ou fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? (ex : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement,...) ?

Si oui, préciser

Avis de la CDPENAF pour le reclassement du parking qui était classé en zone agricole au POS mais n'est pas reconnu espace agricole à la PAC.

Pas d'autres procédures en cours ou prévues.

Le projet est-il concerné par :

Un SCOT ? Un schéma de secteur ? Si oui le(s)quel(s) ? Ce(s) document(s) a-t-il (ont-ils) été élaboré(s) selon les dispositions de la loi Grenelle 2 ? (*effet de serre, qualité de l'air, de l'eau et des sols, restauration et protection de la biodiversité...*)

SCOT du Syndicat Mixte de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrée (SMBAPE).

SCOT SRU (mais avec indicateurs).

Un SDAGE et/ou un SAGE ? Si oui, le(s)quel(s) ?

SDAGE du bassin de la Seine.

Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme : le document en vigueur sur le territoire a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Non (POS approuvé en 1996).

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

Gestion économe de l'espace et maîtrise de l'étalement urbain

Quels sont les objectifs du projet en matière de la consommation d'espaces ?

Maintien des limites des parties agglomérées actuelles. Pas d'extension. Suppression d'une zone d'extension future de 2,5 ha (terres agricoles).

Quelle est l'évolution par rapport aux tendances passées ?	Très faible consommation foncière. Moins de 10 permis de construire délivrés depuis 1993, tous à l'intérieur de l'enveloppe agglomérée. Le PLU ne souhaite pas augmenter les possibilités de construire, il les limite au contraire en fixant une bande constructible de 25 m par rapport aux voies publiques.		
Le projet a-t-il pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation certaines parties du territoire : oui Si oui :			
Quelles possibilités d'optimisation du potentiel constructible à l'intérieur du tissu urbain existant (<i>densification, dents creuses, opérations de démolition/reconstruction, friches, bâtiments non investis, logements ou locaux vacants...</i>) ont été préalablement examinées ?	Non		
Quelle est approximativement la superficie consommée ?			
Expliquez dans les grandes lignes, en fonction des zones concernées, les impacts de cette ouverture à l'urbanisation (<i>sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers, en termes de déplacements...</i>)			
Milieux naturels et biodiversité			
Le document est-il concerné sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Zone Natura 2000 (dans un rayon de 15 km) ?	x		Marais de Sacy (à 3,5 km) Forêts Picardes : massif des 3 forêts et bois du roi (8,2 km) Coteaux de la Vallée de l'Automne (8,6 km) Forêts Picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps (10 km) Aucun impact à redouter
Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) ?		x	
Réserve naturelle (régionale ou nationale) ou parc naturel régional ?		x	

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ?		x	
Arrêté préfectoral de protection de biotope ?		x	
Continuité écologique connue ? Continuité repérée par la commune ou l'intercommunalité, par un document de rang supérieur (SCOT, DTA,...) ?		x	
Zone à dominante humide identifiée par le SDAGE ?		x	
Zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? Repérée par un document de rang supérieur (SCOT, SAGE) ou par un autre document (contrat de rivière, inventaire du Conseil Général,...) ? Ou identifiée au titre de la convention RAMSAR ?		x	

Paysages, patrimoine naturel et bâti			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Éléments majeurs du patrimoine bâti (monuments historiques et leurs périmètres de protection, élément inscrit au patrimoine de l'UNESCO, sites archéologiques) ?		x	
Site classé ou projet de site classé ?		x	
Site inscrit ou projet de site inscrit ?		x	

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou Aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) ?		x	
Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ?		x	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur (SCOT, DTA,...) ?		x	
Ressource en eau			
Captages : Le projet est-il concerné par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ? Quels impacts potentiels peuvent-ils avoir sur ces zones ?
Périmètre de protection (immédiat, rapproché, éloigné) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	
Captage(s) prioritaire(s) Grenelle 2 ?		x	
Captage(s) repéré(s) par un SDAGE ?		x	
Usages	Oui	Non	Précisez si besoin
Les ressources en eau sont-elles suffisantes pour le territoire pour assurer les besoins présents et futures pour l'alimentation en eau potable et pour les autres usages ? <i>Précisez comment la (les) commune(s) est (sont) approvisionnée(s) en eau.</i>	x		Captage sur la commune voisine de Choisy la Victoire. Débit et qualité ne posent pas de problème. Etudes en cours pour programmer un nouveau captage.
Y'a-t-il un risque de conflit entre ces différents usages ?		x	
Le projet est-il concerné par une zone de répartition des eaux (ZRE) ?		x	

Quel(s) est (sont) le(s) type(s) d'assainissement utilisé(s) ? Un schéma d'assainissement est-il en vigueur ? En cas d'assainissement collectif, le système d'assainissement a-t-il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire et des autres territoires qui y sont raccordés ? Quel est l'impact sur les rejets dans les milieux ?			Assainissement individuel. Pas de schéma d'assainissement en vigueur.
Sols, sous-sols, déchets			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (base de données BASOL) ?		x	
Anciens sites industriels et activités de services (base de données BASIAS) ?	x		1 atelier de fabrication de carrosseries et remorques
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		x	
Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?		x	
Risques et nuisances			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?
Risques ou aléas naturels (<i>inondations, mouvement de terrain, coulées de boues,...</i>), industriels, technologiques, miniers connus ?	x		- <u>remontée de nappe</u> : aléa faible (moitié Nord) aléa faible à normal (moitié Sud) - <u>coulée de boue</u> : aléa faible - <u>mouvement de terrain lié aux cavités souterraines</u> : aléa effondrement localisé fort et effondrement en masse faible. Aucun désordre de ce type constaté dans le village.

Plans de prévention des risques (<i>naturels, technologiques, miniers</i>) approuvés ou en cours d'élaboration ?		x	
Nuisances connues (<i>sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>) ou projets susceptibles d'entraîner de telles nuisances ?		x	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	x		Traversée du village par la RD1017, axe bruyant classé par arrêté préfectoral en décembre 1999

Air, énergie, climat

Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) (ou plusieurs) :	Oui	Non	Si oui, lequel(les) ?
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		x	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) et/ou le plan climat énergie territorial (PCET) ?		x	
Parc éolien ou parc photovoltaïque existant ou en projet ?		x	

Éléments complémentaires que la personne publique responsable souhaite communiquer (facultatif)

Annexes		
Élaboration ou révision (article L.123-13, I, CU) de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input checked="" type="checkbox"/>
Cas de procédure d'évolution de PLU	Etude préliminaire des incidences sur Natura 2000	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
	Le cas échéant, une première version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input checked="" type="checkbox"/>